

**FICHE D'INSCRIPTION A
L'ACCUEIL PERISCOLAIRE ET AU TAP
DE BETHEMONT-LA-FORET ET CHAUVRY**

A remettre en Mairie de Béthemont-la-Forêt au plus tard le **16 août 2015**

Nom de l'enfant : Prénom : Classe :

Date de naissance : / / Lieu de naissance :

Je choisis l'inscription suivante (merci de cocher le type d'inscription choisie et les jours correspondants) :

INSCRIPTION PERMANENTE :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil périscolaire du matin de 7h30 à 8h15 ou 8h30 le mercredi Salle du Conseil municipal de la Mairie de Chauvry (1.50€ la séance X par le nombre de jour du mois)					
TAP mardi et vendredi durant le déjeuner, dans chaque école (séance gratuite)	/		/	/	
Accueil périscolaire du soir de 16h15 à 18h45 Salle des fêtes de Chauvry (4€ X par le nombre de jour du mois)			/		

INSCRIPTION OCCASIONNELLE :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil périscolaire matin de 7h30 à 8h15 ou 8h30 le mercredi Salle du Conseil Mairie de Chauvry (3€ X par le nombre de jour de présence)					
TAP mardi et vendredi durant le déjeuner, dans chaque école (séance gratuite)	/		/	/	
Accueil périscolaire soir de 16h15 à 18h45 Salle des fêtes de Chauvry (7€ la séance X par le nombre de jour de présence)			/		

Adresse de résidence de l'enfant :

.....
.....

Nom, prénom et numéro de téléphone du père :

.....
.....

Adresse et numéro de téléphone de l'Employeur du Père :

.....
.....

Nom, prénom et numéro de téléphone de la mère :

.....
.....

Nom, adresse et numéro de téléphone de l'Employeur de la mère :

.....
.....

N° de téléphone pour joindre les parents ou la personne responsable pendant les heures d'accueil :

.....
.....

Nom, adresse et téléphone du médecin de famille :

.....
.....

Les personnes autorisées à venir chercher mon enfant sont :

.....
.....
.....

Prise de photo de mon enfant et diffusion :

J'autorise la prise de photo de mon enfant et la diffusion sur les sites web et dans les autres moyens de communication, des communes adhérentes du Syndicat

Je n'autorise pas la prise de photo, ni la diffusion

Nous soussignés, autorisons le syndicat de regroupement scolaire de Béthemont-La-Forêt et Chauvry à prendre toutes les dispositions nécessaires pour notre fils/fille*, en cas d'accident ou de maladie aigue pendant le temps de l'accueil périscolaire.

Pour information, en cas d'urgence, un enfant accidenté ou malade est conduit vers l'hôpital de secteur.

Béthemont la Forêt, le

Signature des parents